



In memoriam

Barthélemy MERCADAL

Agrégé des facultés de droit
Professeur émérite du CNAM
Ancien Secrétaire général de l'IDEF

1932 - 2026



C'est avec une profonde tristesse que l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF) a appris la disparition, le 14 août 2026, de monsieur le professeur **Barthélemy Mercadal** à l'âge de 94 ans.

Sympathisant de l'IDEF depuis les années 1970, monsieur le professeur **Mercadal** s'est engagé activement dans ses activités à partir de l'année 2000. Il en a été Secrétaire général de 2004 à 2021. De 2021 à 2023, il s'est, notamment, consacré aux activités scientifiques en animant le site internet de l'Institut. Durant plus de deux décennies, il a contribué, avec une énergie et une détermination exceptionnelles, à faire de notre organisation ce qu'elle est aujourd'hui ; il l'a profondément marquée. Il est juste de dire qu'il a changé l'IDEF.

Convaincu que la pérennité d'une institution repose sur sa capacité à renouveler ses forces vives, il s'est attaché à former, accompagner et faire travailler la jeune génération. Il avait compris qu'il devait, pour l'avenir de l'IDEF, donner une place aux jeunes juristes, en leur transmettant son exigence scientifique et en leur permettant de prendre des responsabilités.

Sous son impulsion, l'IDEF a également développé de nouvelles activités scientifiques, allant bien au-delà de l'organisation de congrès. Il a ainsi contribué à faire de l'Institut un lieu de réflexion permanente, d'échanges et de diffusion du droit.

Son engagement en faveur du développement et de la promotion du droit OHADA mérite une mention particulière. Il a été à l'origine de réalisations qui ont profondément enrichi la connaissance et la pratique de ce droit. Il fut notamment l'initiateur du Code pratique en ligne, dont le succès a conduit à une édition papier par les éditions Francis Lefebvre à partir de 2013 avec la collaboration de maître Jimmy Kodo. Sous la coordination de madame Arlette Boccovi, il a également créé en 2015 la Revue du droit des affaires en Afrique (RDAA) et pris l'initiative d'organiser, à partir de 2021, la collecte et l'analyse des décisions rendues par les cours d'appel des États membres de l'OHADA ainsi que par la CCJA (www.jurisprudence-ohada.com), désormais sous la présidence de monsieur le professeur Bachir Talfi Idrissa.

Il avait aussi compris très tôt l'importance des nouveaux modes de diffusion du savoir juridique. Dès 2017, en partenariat avec l'ambassade de France au Sénégal, il a animé à distance un atelier d'écriture juridique au profit d'étudiants résidant au Sénégal. En 2018, avec la collaboration technique des éditions Francis Lefebvre, à Paris, et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dans diverses villes africaines, il a formé, toujours à distance, pendant neuf mois, plusieurs juristes résidant en Afrique sur le thème « le droit en action, pas dans les livres ! ». Suivra, depuis l'époque de la Covid-19, une série de webinaires qu'il a initiés ou organisés, sur différents thèmes de droit et de cybersécurité, permettant ainsi de maintenir le dialogue scientifique, de partager les analyses et de rapprocher les juristes, en dehors des rendez-vous traditionnels de l'Institut.





Parmi ses combats intellectuels figurait également la démonstration de la proximité entre la Common law et le droit civil. Il n'y voyait pas deux systèmes irréductiblement opposés, mais deux traditions juridiques susceptibles de se comprendre, de dialoguer et de s'enrichir mutuellement. Cette conviction, qu'il n'a eu de cesse de prôner, a nourri nombre de ses initiatives, telles que l'analyse comparée des décisions de l'OHADA et de celles des États-Unis d'Amérique, l'examen régulier des décisions des pays africains de Common law avec la collaboration de madame Corinne Boismain.

L'IDEF étant une organisation internationale qui déploie ses activités dans les différents domaines du droit et dans différentes régions du monde, monsieur le professeur Mercadal n'a jamais hésité, durant son mandat, à initier ou à prendre part à des activités notamment en Inde, au Canada, en République dominicaine, aux États-Unis ou en Afrique. Il a même été à l'initiative d'un partenariat avec l'université de Sharjah aux Émirats arabes unis, lieu où s'est tenu le congrès de l'IDEF en 2017. Là encore, son ambition était claire : faire vivre une institution ouverte, active et pleinement internationale. En 2019 à Cotonou, sur invitation de l'association « Le Cercle d'initiatives citoyennes pour le challenge et le changement en Afrique (CICCA) », créée par maître Sylvain Attoh Mensah, c'est aux côtés de madame Catherine Samba Panza, Ancienne Présidente de la République centrafricaine, que monsieur le professeur Mercadal est allé participer à une conférence sur le leadership féminin.



Au-delà de ses inestimables actions, nous voulons rendre un vibrant hommage à la personne qu'il était.

Monsieur le professeur Mercadal était entreprenant, persuasif, alerte et toujours à l'origine d'un projet nouveau. Sa vivacité d'esprit, sa curiosité et son intelligence lui permettaient d'identifier, avant bien d'autres, les évolutions du monde juridique et les défis auxquels l'IDEF devait répondre. Mais il était surtout animé d'une remarquable générosité intellectuelle. Il aimait transmettre, expliquer, débattre et faire grandir les autres.

Il laisse ainsi une œuvre considérable, mais aussi une responsabilité ; celle de poursuivre ce qu'il avait entrepris.

À l'heure où l'IDEF rend un hommage posthume à celui qui en fut l'un des grands artisans, nous voulons garder de monsieur le professeur **Barthélemy Mercadal** l'image d'un homme de conviction et d'action, d'un juriste passionné et d'un grand bâtisseur. Son empreinte restera profondément gravée dans l'histoire de notre Institution.

La douleur de sa disparition nous étreint, certes, mais nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de lui témoigner toute notre gratitude. À l'initiative de monsieur Bernard Cazeneuve, alors Président de l'IDEF, un colloque nommé « L'innovation juridique » a été organisé en son honneur le 30 janvier 2023. La région Afrique de notre Institut a également tenu à lui manifester sa reconnaissance et son attachement à travers un livre d'hommages intitulé « Couronnement du professeur **Barthélemy Mercadal** par les juristes d'Afrique ».



Monsieur le professeur Mercadal n'était pas, pour nous, qu'un simple juriste renommé. Il était aussi une oreille attentive, un soutien inconditionnel et un guide dans l'action. Toujours présent, dans les bons comme dans les mauvais jours, Barthélemy était un socle, un virtuose et, par-dessus tout, un ami. Sa parole était d'or, ses avis réfléchis et sa gentillesse inconditionnée.

Au nom de l'IDEF et en mon nom personnel, j'adresse mes condoléances les plus attristées à sa famille, à ses proches, aux membres de notre Institut, au personnel des éditions Francis Lefebvre et à tous ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés. J'exprime également ma compassion et adresse la gratitude de notre Institut à la direction de la résidence Hespérides de Levallois ainsi qu'à son personnel qui n'ont jamais ménagé le moindre effort pour nous accueillir et nous offrir un cadre de travail et de convivialité pendant plus de vingt-cinq années.

Monsieur le professeur **Barthélemy Mercadal** nous quitte, mais son œuvre demeure. Sa voix continuera de résonner à l'IDEF. **Il a montré la voie.**

Avec le concours du Comité directeur, que préside monsieur le professeur Jacques Frémont, et avec chacun de nos membres, je continuerai à m'atteler à la tâche dans le fidèle souvenir du chemin que nous avons parcouru ensemble.

Fait à Paris, le 21 août 2026

Georges Decocq

Professeur à l'Université Paris-Dauphine-PSL

Secrétaire général de l'IDEF

